



## MAITRE CHIEN SECURITE PRIVE

<b>OBJECTIFS</b>	<i>Améliorer les aptitudes du chien en obéissance et aux méthodes de travail propre à la sécurité privée.</i>
<b>OBLIGATIONS REGLEMENTAIRES</b>	<i>Arrêté du 01 juillet 2016 modifié relatif à la certification des organismes de formation aux activités privées de sécurité et aux activités de recherches privées</i>
<b>PRÉ-REQUIS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Posséder un chien au nom du stagiaire, non classé en 1<sup>re</sup> catégorie, habilité au mordant (voir liste) et disposer de son carnet de vaccination à jour.</li> <li>▪ Présenter une attestation d'assurance responsabilité civile.</li> <li>▪ Être titulaire du CQP APS ou justification professionnelle et numéro de carte professionnelle APS.</li> <li>▪ Posséder un chien d'au moins 12 mois (après validation des tests d'aptitude).</li> </ul>
<b>MODALITÉS D'ACCÈS À LA FORMATION</b>	Tests humains (Français écrit) et canins + entretien individuel
<b>PROGRAMME DE FORMATION</b>	<p>Découpage en domaine de compétences.</p> <p>UV 1 : MODULE LEGISLATION ET REGLEMENTATIONS CYNOPHILES - 33H</p> <p>UV 2 : MODULE CONNAISSANCES GENERALES DU CHIEN - 35H</p> <p>UV 3 : MODULE OBEISSANCE ET SOCIABILITE - 54H</p> <p>UV 4 : MODULE MAITRISE DU CHIEN DANS LE CADRE DE LA LEGITIME DEFENSE - 92H</p> <p>UV 5 : MODULE DETECTION AVEC CHIEN 136H</p> <p><i>Certification professionnelle : Tous les blocs UV pour obtention du Diplôme</i></p> <p>ACTIVITES EXERCEES</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Détection.</li> <li>▪ Protection.</li> <li>▪ Rondes sur sites.</li> <li>▪ Intervention.</li> </ul>
<b>DURÉE</b>	<i>350 heures (10 semaines de 35 heures)</i>
<b>DÉLAIS D'ACCÈS</b>	<i>Durée estimée entre la demande du bénéficiaire et le début de la prestation = 1 semaine avant le début de prestation</i>



## Programme de formation

Date MAJ : 13/11/20

<b>PROFIL DES INTERVENANTS</b>	<i>Certificat de Pratique au mordant (CAPA) et SST à jour</i>
<b>MODALITÉS D'ÉVALUATION</b>	Une note de soutenance devant un jury de professionnels (7 heures d'examen)
<b>NOMBRE DE PARTICIPANTS</b>	<i>5 participants maximum par sessions</i>
<b>DATE</b>	<i>Nous consulter</i>
<b>LIEU</b>	Centre de formation CYNOFORM, Le Bourg 63710 Le Vernet St Marguerite
<b>MÉTHODES MOBILISÉES</b>	<i>Modalités pédagogiques et/ou moyens et/ou outils utilisés pour mener à bien la prestation dispensée</i> Présentiel – Cas pratique – Salle de cours – Terrain – Bâtiment – Forêt
<b>TARIFS</b>	<i>Prix sur demande – voir contact : <a href="mailto:contact@cynoform.fr">contact@cynoform.fr</a></i>
<b>FORMALISATION À L'ISSUE DE LA FORMATION</b>	Diplôme et attestation de stage
<b>DÉBOUCHÉS</b>	<i>Métier de maitre de chien ou conducteur Cynophile</i>
<b>TAUX D'OBTENTION et EMPLOYABILITE</b>	<i>100% d'obtention et 100% d'employabilité dans les trois mois du stage</i>
<b>ACCÉSSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES</b>	En cas de situation de handicap, contactez-nous pour connaître l'accessibilité à la formation en fonction de nos partenaires handicaps.
<b>CONTACT</b>	<i>Indiquer le nom et les coordonnées téléphonique et électronique de la personne en charge de répondre aux demandes de formation</i>